

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES**

**Objet : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie  
Schéma des Espaces Naturels Sensibles  
Unité pastorale d'En Loup - « Eau Accès Bâtiment »  
Contrat de Territoire ENS Grand Annecy 2021-2025**

Le « **Lundi 28 Février 2022 à 14h30** », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

**Etai<sup>ent</sup> présentes :** Christian ANSELME, Anne LEVET, GOLLIET Jean-Claude, Gaël ANTHOINE-MILHOMME, Jean-Pierre BETEND représentant Estelle GAILLARD, Jean-Marc NICOLLIN  
**Quorum atteint.**

**Assistaient également :**

Johan FREIMANN, service comptabilité finances commune de Fillière  
Pascale RIGOT, responsable du service comptabilité finances de Fillière  
Jean-Claude GOLLIET, responsable pôle captages et ouvrages du Grand Annecy  
Bruno DELETRAZ, direction de l'eau potable du Grand Annecy  
Emmanuel COGNET, Technicien Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie  
Honorine BUTHOD, Technicienne Société d'Economie Alpestre de la haute-Savoie

Monsieur le Président ainsi que la SEA 74 présentent les projets de travaux pour l'année 2022 identifiés à ce jour.

Le projet relatif à l'**unité pastorale d'En Loup** concerne des besoins divers de travaux permettant la mise en place d'une exploitation caprine laitière dans de bonnes conditions.

Il s'agira d'installer un stockage d'eau destiné à l'eau potable, de rénover l'accès menant au chalet et dans les pâturages ainsi que d'améliorer les abords du chalet.

Ce projet avait déjà fait l'objet d'une délibération lors de l'Assemblée Générale du 4 octobre 2021. Suite à des évolutions dans le chiffrage de l'opération, le montant a été légèrement revu à la hausse par rapport à l'estimatif de départ. Ce nouveau montant de travaux est soumis pour vote à l'Assemblée des propriétaires.

Le coût de l'opération s'élève désormais à **31 472,17 € TTC**, assistance SEA 74 comprise pour lesquels l'AFP souhaite solliciter l'aide financière du Département au titre du Contrat de Territoire Espaces Naturel Sensible Grand Annecy.

***Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale Ordinaire :***

1. Approuve le programme de travaux pour un montant de 31 472,17 euros TTC,
2. Sollicite auprès du Conseil Départemental de la Haute-Savoie une subvention au taux le plus élevé possible,
3. S'engage à respecter le règlement financier du Conseil Départemental de la Haute Savoie,
4. S'engage à apporter l'autofinancement nécessaire à la réalisation de cette opération,
5. S'engage à respecter les délais de réalisation de l'opération mentionnés dans la convention financière annexée au Contrat départemental pour un Espace Naturel Sensible en alpage,
6. S'engage à conserver les ouvrages créés à usage pastoral pendant 30 ans,

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus

Pour copie conforme  
**Le Président de l'A.F.P.**  
**Christian ANSELME**

